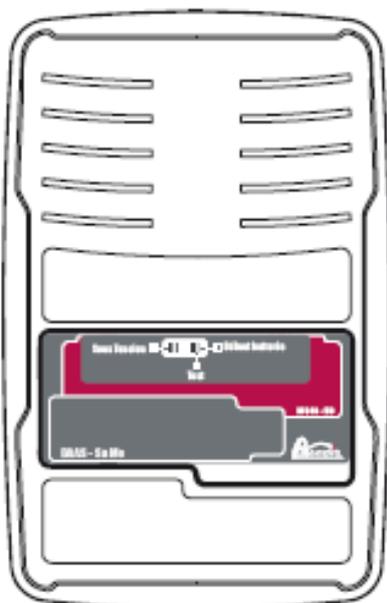


NOTICE D'UTILISATION ET D'EXPLOITATION

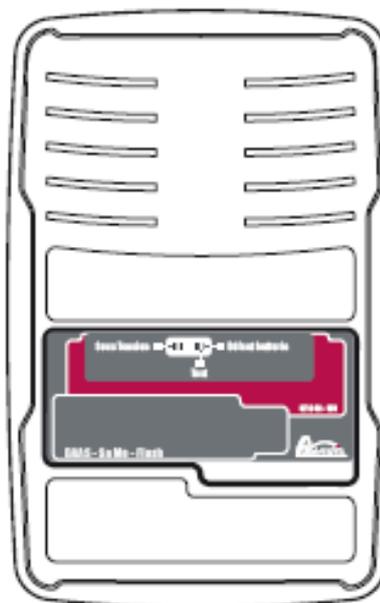
08.BASSA.NT002

Révision A3

Bloc autonome d'alarme sonore type satellite à message enregistré avec ou sans flash



Réf : 11530 B.A.A.S. Sa Me



Réf : 11540 B.A.A.S. Sa Me Flash

SOMMAIRE

Présentation	2
Caractéristiques Techniques	2
Précautions	3
Installation	3
Raccordement général	4
Fonctionnement	5
Mode test	5
Message enregistré	6
Protection de l'environnement	7



Certifié selon NF C 48-150

Numéros de licences :

BAAS-Sa-Me : Sa 11035 / 606406

BAAS-Sa-Me-F : Sa 11037 / 606406

AXENDIS
Actipole de la Fonderie, bâtiment Chrome
470 route du Tilleul
69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES
Tél: 04 78 88 23 37

Produit : BAAS

BAAS Sa Me - Réf : 11530

BAAS Sa Me Flash - Réf : 11540

Page 1/7

**Axendis se réserve le droit de modifier ce document sans préavis. Sa responsabilité n'est engagée qu'après confirmation.
La diffusion, même partielle, de ce document est strictement interdite sauf accord préalable de la société AXENDIS.**

Présentation

Le Bloc Autonome d'Alarme Sonore Satellite (BAAS-Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur.

L'ouverture de la boucle de commande depuis le Bloc Autonome d'Alarme Principal

(BAAS-Pr) ou le Centralisateur de Mise en Sécurité (CMSI) provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée minimum de 5 minutes.

Fonctions supplémentaires :

- Synchronisation du signal sonore d'alarme générale entre les BAAS-Sa de la même boucle de commande d'alarme, sans fil supplémentaire.
- Signal de son continu pour le début et la fin des cours pour les établissements scolaires.
- Mode test permettant de générer un signal sonore de test sur l'ouverture de la boucle de commande d'alarme.
- Option flash lumineux pour les locaux bruyants ou occupés par des personnes malentendantes (référence produit : BASSA NT001).

Caractéristiques Techniques

Boitier

- Dimensions : H=280mm ; P=70mm ; L=210mm
- Poids= 600 grammes
- Matière : plastique (ABS injecté V0)
- Couleur : blanc (RAL9010) non propagateur de flammes
- Degré de protection : IP42 (NF EN60529), IK07
- Protection contre les chocs électriques : Classe II

Equipement

- Voyants pour diodes électroluminescentes
- 1 boucle de commande d'alarme générale, équipée d'une synchronisation du signal sonore
- 1 boucle de commande de son continu
- Niveau sonore du signal d'alarme générale : classe B (supérieur à 90dB à 2m), selon NF S 32001
- Autonomie en veille supérieure à 72 heures suivie d'un cycle d'alarme de 5 minutes

L'autonomie sera garantie après 24 heures de charge de la batterie suite à la mise en service.

Alimentation

- normale : 230 Vac +10% -15% 50Hz
- de sécurité :
 - Un accumulateur Ni-Mh 8V4 170mAh de marque Uniross ou Europa et de type R22/PP3
 - Ou un accumulateur Ni-Mh 9V 280mAh de marque Europa et de type R22/PP3

Certification suivant la norme NF C48-150 Août 1989 et réglementation C.E.

Numéro de site de fabrication : 2097BA

Précautions

Les règles d'installation sont définies par la norme NF C 48-150 et NF C 15-100



Veiller à séparer les circuits T.B.T.S. des câbles secteurs

Respecter une distance minimum de 30cm entre le circuit électrique « courant fort » et le circuit T.B.T.S. du BAAS en cas de présence de source électrique perturbatrice (milieu industriel, variateur de vitesse, poste de soudure, machine électrique utilisant une source électrique à conversion par découpage,...).



L'utilisation de piles 9V est interdite afin d'éviter tout risque d'explosion.
Utiliser uniquement les batteries rechargeables spécifiées (voir Alimentation).

Installation

Remarques :

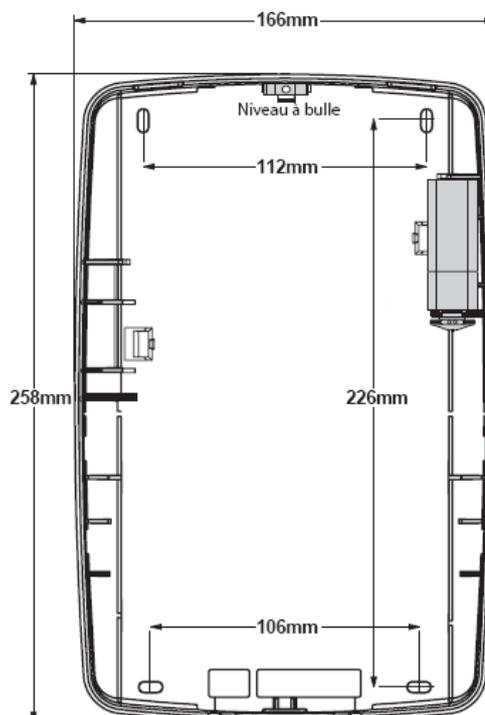
Faire passer les câbles par le haut du boîtier et les insérer dans l'encoche située au bas du boîtier.

Placer le boîtier à une hauteur minimum de 2,25 mètres ou directement sous le plafond.

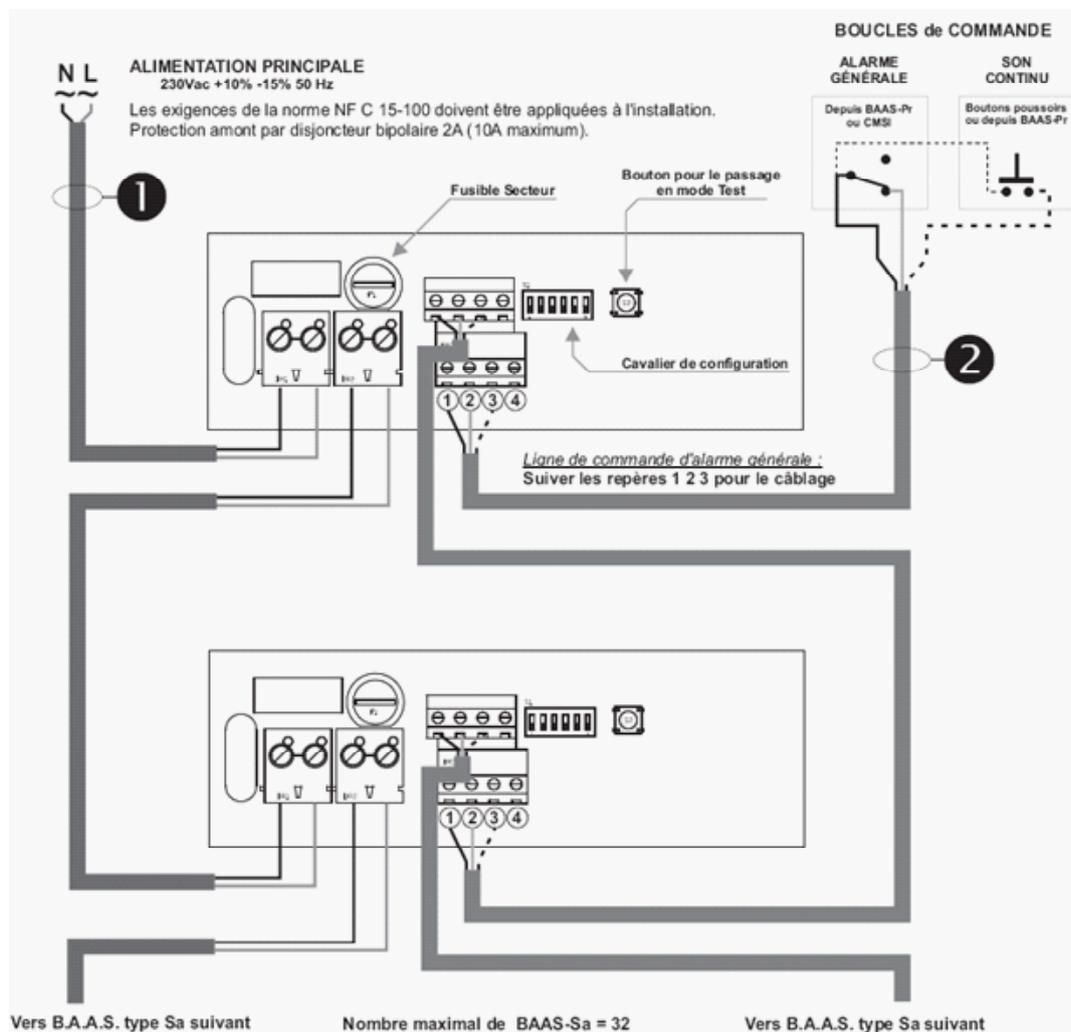
1. retirer le capot avant du boîtier
 - exercer une pression sur l'encoche qui se situe sous le boîtier
 - tirer le capot vers soi
2. retirer la vis du capot à l'aide d'un tournevis
3. tracer au mur les emplacements des trous de fixation (voir ci-dessus les dimensions idéales)
4. percer les trous de fixation, puis placer les 2 vis du haut
5. accrocher le coffret au mur, placer les 2 vis du bas
6. ajuster la position avant de serrer les vis
7. effectuer les raccordements (voir Raccordement)
8. remonter le capot avant du boîtier en veillant à la connexion du haut-parleur
9. procéder aux essais de mise service (voir mode test)

Accès à la batterie :

Ouvrir le capot avant, l'emplacement de la batterie se situe à l'intérieur sur la droite (voir Emplacement Pile sur le schéma ci-dessus).



Raccordement général



Description des câbles

1 Alimentation principale

1 paire 1,5mm² rigide, type RO2V

2 Boucles de commande

1 paire 8/10ème à 1,5mm², sans écran, longueur maximale= 2000m

Si utilisation de commande de son continu, ajouter une paire supplémentaire 8/10ème, sans écran

Fonctionnement

Etat de veille

Il est indiqué par le voyant « sous-tension » allumé fixe. La boucle de commande d'alarme générale est normalement fermée.

Alarme générale

- Elle est commandée par l'ouverture de la boucle de commande par le BAAS-Pr ou le CMSI et signalée par l'activation du signal sonore.
- La durée de l'alarme générale est d'au moins 5 minutes.
- La synchronisation du signal sonore est réalisée à l'aide de la boucle de commande maintenue ouverte.

Réarmement

Réarmer le BAAS-Pr ou le CMSI provoque la fermeture de la boucle de commande et le retour à l'état de veille générale (après le cycle d'alarme générale).

Son continu

Il est utilisé pour signaler le début et la fin des cours. Il est commandé par la fermeture de la boucle de commande de son continu depuis le BAAS-Pr ou le CMSI. Le signal d'alarme générale reste prioritaire.

Mode test

Il permet de vérifier le fonctionnement de l'ensemble des BAAS-Sa d'une même boucle de commande.

1. Appuyer sur le bouton « test » (niveau III), situé au dessus des borniers de raccordements, du BAAS-Pr, du CMSI équipé de cette fonctionnalité ou d'un des BAAS-Sa, si le CMSI ne le permet pas.
2. Le voyant « test » s'allume fixe.

Remarque :

Le BAAS-Pr ou le BAAS-Sa ou le CMSI activé en mode « test » donne l'ordre de commande du signal sonore de test aux autres BAAS-Sa de la même boucle.

3. Le signal de test est de 2 secondes à intervalle de 5 secondes.
4. Pour arrêter le mode test, appuyer sur le bouton « test ». Le voyant « test » s'éteint et le BAAS revient à l'état de veille général.

Remarque :

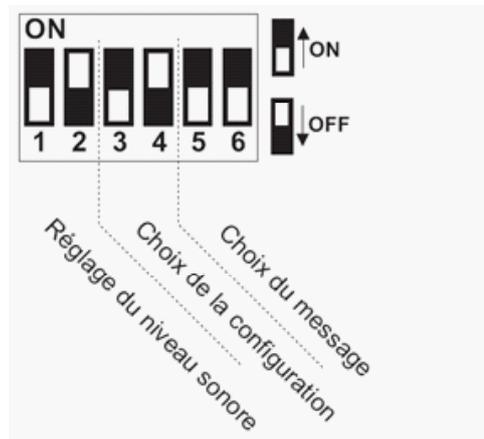
Le BAAS-Sa n'est pas pourvu d'un arrêt automatique afin de prévenir tout risque de démarrage du processus d'alarme générale lors des essais.

Message Enregistré

Le composant du message enregistré se situe sur la carte électronique, à côté du bouton de mode test.

Réglage par défaut

- Réglage du niveau sonore : niveau 2 classe B
- Choix de la configuration : message suivi de son évacuation
- Choix du message : message en français uniquement



Il est possible de modifier ces réglages : faire glisser les switches vers le haut ou le bas à l'aide d'un tournevis.

Réglage du niveau sonore : switches 1 – 2

 <p>Niveau 1 Classe A (environ 86dB à 2m)</p>	 <p>Niveau 2 Classe B (environ 92dB à 2m)</p>
 <p>Niveau 3 Classe B (environ 98dB à 2m)</p>	 <p>Niveau 4 Classe B (environ 104dB à 2m)</p>

Choix de la configuration : switches 3 - 4

 <p>Cycle répétitif de 10sec (message et son d'évacuation)</p>	 <p>Message seul</p>
 <p>Message suivi de son évacuation</p>	 <p>Son d'évacuation seul</p>

Choix du message : switches 5 – 6

 <p>Message en anglais suivi du message en français</p>	 <p>Message en anglais uniquement</p>
 <p>Message en français suivi du message en anglais</p>	 <p>Message en français uniquement</p>

Protection de l'environnement

Déchets dangereux : Batterie Ni-Mh

Ne pas jeter les batteries dans une poubelle, les déposer dans une borne de collecte spécifique.

Déchets DEEE

Conformément à la Directive Européenne relative aux Déchets d'Equipeement Electriques et Electroniques (2002/96/CE), l'ensemble des pièces constituant le produit est recyclable.

ROHS

Conformément à la directive Européenne relative aux restrictions d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement (2002/95/CE).

Eco-solution

L'alimentation à découpage de ce produit a été choisie pour sa faible consommation et son rendement élevé, bénéficiant d'un label Eco Smart.

